



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

***Séance du lundi 25 mai 2009***  
**D -20090267**

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 26/05/2009

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 25 mai Deux mil neuf, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN (*présent à partir de 16 h*), Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE (*présent jusqu'à 17h30*), M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET (*présente à partir de 16h15*), M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (*présent à partir de 18h25*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON (*présent jusqu'à 17h30*), Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, Mme Alexandra SIARRI, Mme Béatrice DESAIGUES,

## ***Attribution de subventions. Elaboration de conventions liant la Ville à diverses associations. Autorisation.***

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre Budget Primitif élaboré pour l'exercice 2009 vous avez autorisé Monsieur le Maire à soutenir financièrement diverses associations, dans le cadre d'une enveloppe d'un montant de 3 197 520 € intitulée « aide au développement culturel ». Cette enveloppe entend favoriser la vitalité de l'émergence artistique à Bordeaux. Elle s'attache à valoriser avant tout les projets de création dans les différents domaines artistiques.

Dans le prolongement des attributions à ce jour arrêtées, lors de nos séances des 22 décembre 2008 et 2 février 2009, il convient aujourd'hui de procéder aux affectations suivantes, pour un montant de 66 500 € :

### **Danse :**

- Cut Air Production : 1 000 € (aide à la création du spectacle intitulé «Bref»)
- Compagnie Lullaby : 2 000 € (aide à la création du spectacle intitulé «le théâtre de la cruauté»)
- Technicore et le monde du zèbre : 3 000 € (aide à la création du spectacle intitulé «Nina est présumée innocente»)

### **Lieux de résidence :**

- Pnepno : 2 000 € (aide aux résidences de création portées par cette structure)

### **Théâtre :**

- Glob Théâtre / Compagnie Jean-Luc Ollivier : 5 000 € (aide à la création du spectacle intitulé «Dédales»)
- Compagnons de Pierre Ménard : 1 000 € (aide à la création du spectacle intitulé «Le joueur de flûte de Hamelin»)
- Compagnie Tombés du ciel : 4 000 € (aide à la création des spectacles intitulés «Le jour où je suis tombée amoureuse de ma mère» et «Moya ma petite république»)
- Compagnie 4 cats : 1 000 € (aide à la création du spectacle intitulé «Une visite inopportune»)
- Compagnie Apsaras : 2 000 € (aide à la création du spectacle intitulé «Vu d'là haut»)
  
- Compagnie au cœur du monde : 2 000 € (aide à la création du spectacle intitulé «Le gardeur de silences»)
- Compagnie du si : 3 000 € (aide à la création du spectacle intitulé «La terrasse de Malenciel»)
- Compagnie Pension de famille : 2 000 € (aide à la création du spectacle intitulé «Les actrices»)
- Théâtre du chapeau : 2 000 € (aide à la création du spectacle intitulé «Roméo et Juliette»)
- Compagnie au coin d'ailleurs : 1 000 € (aide à la création du spectacle intitulé «Le Pôle Nord on y revient»)
- Compagnie les marches de l'été : 3 000 € (aide à la création des spectacles intitulés «Oh les beaux jours», «Cette fois» et «Bing»)

- Compagnie théâtrale du Mirail : 3 000 € (aide aux résidences de création portées par cette structure)
- Théâtre Job : 3 000 € (aide à la création du spectacle intitulé «Le médecin malgré lui»)
- Grand club : 2 000 € (aide à la création du spectacle intitulé «Yes Igor contre la guitare»)
- Intérieur nuit : 3 000 € (aide à la création d'un audiospectacle autour de l'œuvre de Voltaire)

**Musique :**

- IREM : 3 000 € (soutien de la jeune création bordelaise dans le cadre de la manifestation intitulée «allez Fernand»)
- Groupe vocal Arpège : 3 000 € (nouvelle création dans le cadre de l'année Haendel)
- Neurosystem : 1 000 € (soutien de créations d'artistes de la scène électronique bordelaise dans le cadre de la manifestation intitulée «e-motion»)

**Poésie :**

- Le bleu du ciel : 3 000 € (aide à la création dans le cadre de la manifestation consacrée aux 20 ans de «l'affiche de poésie»)
- Théâtre des Tafurs : 5 000 € (soutien des créations présentées dans le cadre de l'édition 2009 de la manifestation intitulée «demandez l'impossible»)

**Arts visuels :**

- Tin Box : 4 500 € (aide à la conception d'une nouvelle Tin Box)
- Point de fuite : 1500 € ( aide à la 1ère édition du Festival de Création Algérienne)
- ARPAI : 500 € (soutien de la résidence de création de Joackim Jirou-Najou)

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à procéder à ces attributions, et à élaborer et signer les conventions de partenariat correspondantes.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 25 mai 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Dominique DUCASSOU**  
**Adjoint au Maire**